

## **CREATION DU LOGO DU « WEST AFRICAN CHALLENGE CUP »**

### **Règlement officiel du concours**

#### **1 - Objectif du concours**

Les entreprises AUBAY MEDIAS & SPORTS et MONANGE PROMOTIONS organisent un concours de création du logo du « **WEST AFRICAN CHALLENGE CUP** ».

Le « **WEST AFRICAN CHALLENGE CUP** » est un tournoi de football qui est organisé chaque année au Bénin et qui met en compétition, les meilleures équipes de l'Afrique.

Le concours de création du logo est placé sous l'autorité du Directeur général du « **WEST AFRICAN CHALLENGE CUP** ».

#### **2 - Conditions de participation**

Le concours de création du logo est ouvert à tout graphiste (personne physique âgée de plus de 18 ans) et à toute entreprise; Association; ou école de graphisme (personne morale) régulièrement enregistrée.

Le candidat peut faire plusieurs propositions, en constituant un dossier par proposition.

Toutes les propositions sont impérativement des œuvres originales.

#### **3 - Contraintes techniques**

- Seul texte autorisé : « **WEST AFRICAN CHALLENGE CUP** »
- Le logo est déclinable sur tous les supports de communication (web, publication, courrier, ...)
- Le logo est présenté en version monochrome (noir et blanc) et polychrome (couleurs).

#### **4-Composition du dossier de candidature**

- Copie de la Carte d'identité nationale ou du Passeport en cours de validité du candidat ou du Représentant légal de l'entreprise; de l'Association; ou de l'école de graphisme ;
- Une fiche de renseignements ;
- Une déclaration sur l'honneur du candidat qui atteste qu'il est bien l'auteur ou que l'entreprise; l'Association ou de l'école de graphisme qu'il représente est l'auteur du logo qu'il propose et certifie que la proposition ne porte pas atteinte aux droits de tiers et ne viole aucun droit d'auteur.
- Le reçu d'achat du Dossier d'appel à candidature ;
- Six (06) exemplaires du logo Taille : A5 (148 x 201 mm ou 201 x 148 mm) ; proposé sur papier A4 ;
- Une clé USB comportant la version numérique du logo proposé, Format d'image : jpeg, jpg, png - Résolution : 300 dpi minimum - le fichier n'excède pas 5Mo.

#### **5-Achat du dossier d'appel à candidature**

Les dossiers d'appel à candidature peuvent être achetés du lundi 10 au vendredi 21 mai 2021 à l'Accueil du Centre Multimédia des Adolescents et des Jeunes du Bénin (ADO TV – ADO FM) situé dans l'enceinte du Stade de l'Amitié Général Mathieu Kérékou à Cotonou.

#### **6-Date limite du dépôt des dossiers de candidature**

Les dossiers de candidature portant la mention « **WEST AFRICAN CHALLENGE CUP - Concours de création de logo A N'OUVRIR QU'EN SEANCE** ». sont reçus jusqu'au lundi 24 mai 2021 à 12 heures à l'Accueil du Centre Multimédia des Adolescents et des Jeunes du Bénin (ADO TV – ADO FM) situé dans l'enceinte du Stade de l'Amitié Général Mathieu Kérékou à Cotonou.

L'ouverture des plis est faite le lundi 24 mai 2021 à 12 h 30 en présence des candidats qui le souhaitent, ou de leurs représentants.

## **7- Critères de sélection**

Le choix de la proposition gagnante s'opère en fonction des critères suivants :

- La mise en valeur de l'identité de « WEST AFRICAN CHALLENGE CUP » et l'originalité
- La qualité visuelle (graphisme, couleurs et police de caractères) et esthétique
- La possibilité de l'adapter sur les différents supports.

## **8– Composition du jury**

Le jury du concours est composé de :

- un (01) Graphiste ;
- un (01) spécialiste de la Communication ;
- un (01) artiste plasticien ;
- un (01) journaliste sportif ;
- un (01) footballeur.

Le jury présélectionne trois (03) propositions de logo et transmet son rapport au Directeur général de « **WEST AFRICAN CHALLENGE CUP** ».

Le Directeur général de « **WEST AFRICAN CHALLENGE CUP** » désigne le logo gagnant parmi les trois (03) propositions de logo à lui transmises.

## **9 – Publication des résultats**

Le nom du gagnant et le logo lauréat sont dévoilés au cours d'une Conférence de presse animée par le Directeur général de « **WEST AFRICAN CHALLENGE CUP** ».

## **10 – Prix**

Le gagnant du concours reçoit un chèque de Deux cent mille (200.000) Francs CFA et il bénéficie d'un contrat de prestation pour produire toutes les conceptions graphiques relatives à la Communication au profit de la première édition du « **WEST AFRICAN CHALLENGE CUP** ».

## **11 – Droits d’auteur**

Le gagnant accepte que les droits d’auteur du logo qu’il a produit soient transférés, à titre exclusif et gratuit à la Direction générale du Tournoi. Ainsi, le gagnant autorise la Direction générale du « **WEST AFRICAN CHALLENGE CUP** » à exploiter le logo. Cette autorisation implique la reproduction et la communication publiques du logo par le biais d’Internet ou sur un support de quelque nature qu’il soit. Dans le cas où la Direction du « **WEST AFRICAN CHALLENGE CUP** » utiliserait le logo, le participant accepte expressément, que celui-ci soit éventuellement, modifié, recadré. Le gagnant renonce à réclamer une rémunération du fait de cette exploitation.

Le gagnant renoncera à ses droits d’auteur, de diffusion, sur son usage présent et à venir.

## **12 – Acceptation**

La participation au concours implique l’entière acceptation du présent règlement.

**N.B : Pour tout renseignement, appeler Jeannot au : 62 17 17 32**

Sosthène Sèflimi Zohoun

**Directeur général**

**WEST AFRICAN CHALLENGE CUP**